

FEM

Un engagement
mondial face
au changement
climatique



FONDS
POUR L'ENVIRONNEMENT
MONDIAL

MIEUX ARMER LES PAYS POUR COMBATTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'une des vocations des projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans son domaine d'intervention « changements climatiques » est d'apporter aux populations, aux institutions et aux pays en développement les outils et la formation dont ils ont besoin pour faire des choix éclairés en matière d'environnement. En rendant les pays mieux à même de lutter contre la pauvreté et de promouvoir des moyens de subsistance viables, le FEM contribue à créer un environnement propice dans lequel ils pourront plus facilement lutter contre la modification du climat et prendre des mesures d'adaptation appropriées.

Le renforcement des capacités est au cœur des activités menées par le FEM à l'appui de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). D'après une étude des Agents d'exécution, la contribution financière de l'institution aux activités de renforcement des capacités, tous domaines d'intervention confondus, dépassait 1,5 milliard de dollars.

Il n'existe pas, en matière de renforcement des capacités, de solution toute faite. Chaque pays en développement doit évaluer ses besoins et caractéristiques propres en fonction de ses stratégies, de ses priorités et des initiatives en cours en matière de développement durable.

Partant de ce constat, le FEM aide les pays à réaliser leurs Autoévaluations nationales des capacités à renforcer (ANCR). Ces ANCR constituent des outils puissants et souples qui permettent aux pays d'analyser les priorités nationales et de trouver la meilleure façon de mobiliser des ressources pour appliquer les grandes Conventions sur l'environnement — la CDB, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification — d'une manière coordonnée et efficace par rapport à son coût. Elles constituent une aide précieuse pour créer des synergies

entre les acteurs chargés d'appliquer ces trois Conventions à l'échelon local.

À ce jour, le FEM a investi plus de 25 millions de dollars pour aider 153 pays à utiliser les ANCR pour évaluer leur gouvernance environnementale et les capacités qu'ils ont besoin de renforcer.

Comme l'a dit très justement un bénéficiaire géorgien de ce programme : « Les ANCR ne permettent pas seulement de dresser un état des lieux et de définir un plan d'action. Elles sont l'occasion de faire évoluer les mentalités, de revoir les méthodes en vigueur et de changer les comportements, ce qui est essentiel pour une bonne gestion de l'environnement mondial. »

Le FEM a lancé un Programme mondial d'aide au renforcement des capacités, administré conjointement par le PNUD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui vise à fournir une assistance technique aux pays et à leur permettre d'achever en temps voulu leurs ANCR. Le programme se présente comme un dispositif d'acquisition et de transfert de savoirs. Il met l'accent sur les informations et les connaissances résultant de l'exercice d'autoévaluation.

Le Programme mondial d'aide au renforcement des capacités organise actuellement dix ateliers régionaux et sous-régionaux de formation et d'échanges qui porteront sur des questions techniques et des aspects liés à la mise en œuvre du processus, et encourageront les participants à confronter leurs expériences et à nouer des relations de travail.

INITIATIVES SPÉCIALES EN FAVEUR DES PMA ET DES PEID

La Conférence des parties à la CCNUCC ayant demandé au FEM de prendre en compte les spécificités des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID), l'institution va lancer un programme de renforce-

ment des capacités nationales pour les PMA et les PEID, dont elle est en train de finaliser les modalités opérationnelles et les critères de sélection des projets. Dans le prolongement des ANCR, cette aide viendra s'ajouter aux financements octroyés à tous les pays en développement répondant aux conditions requises. Le programme apportera aux pays un concours financier limité, en fonction des besoins particuliers mis en évidence par leurs ANCR. Il s'agira plus spécialement d'aider les PMA et les PEID à renforcer leur capacité à atténuer le changement climatique et à prendre les mesures d'adaptation voulues.

INDICATEURS

Le FEM est en train de définir des objectifs et des indicateurs qui serviront à mesurer les résultats et les effets des activités de renforcement des capacités. À cette fin, des analyses sont en cours pour préparer des indicateurs permettant de faire de véritables comparaisons et d'évaluer les activités de renforcement des capacités financées par le

FEM. Ces travaux sont réalisés en collaboration avec les groupes de suivi et d'évaluation du FEM, du PNUD, du PNUE, de la Banque mondiale et du Secrétariat de la CCNUCC.

SOCIÉTÉ CIVILE

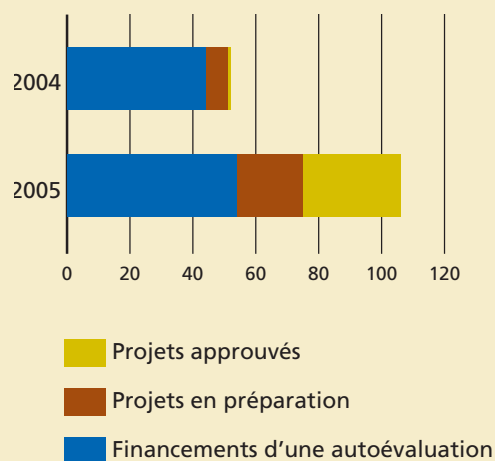
Le Programme de microfinancements du FEM contribue au renforcement des capacités nationales en faisant jouer un rôle grandissant aux ONG et aux associations locales dans les activités liées à la modification du climat. L'année passée, le Programme de microfinancements du FEM a octroyé non moins de 174 financements à des ONG et des organisations de proximité en faveur de projets dans le domaine des changements climatiques. Atteignant 4,59 millions de dollars au total, ces ressources du FEM ont été complétées par 4,61 millions de dollars de cofinancement. Les projets financés aident les pays à limiter les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux risques liés à la modification du climat mondial.

PROGRAMME D'AIDE À LA PRÉPARATION DES COMMUNICATIONS NATIONALES

Le FEM apporte une aide financière à la préparation des communications nationales des pays non visés à l'annexe I de la CCNUCC. Ceux-ci peuvent ainsi bénéficier d'un appui et d'une assistance technique pour établir leurs communications nationales dans le cadre du Programme d'aide à la préparation des communications nationales, administré par le PNUD et le PNUE. Ces communications nationales sont l'occasion pour les pays d'examiner leurs émissions de gaz à effet de serre et d'analyser leur vulnérabilité face à l'évolution du climat. Elles peuvent également contenir des plans d'action et recenser les besoins nationaux en matière de technologies.

À ce jour, une majorité de pays non visés à l'annexe I ont demandé un financement au FEM pour réaliser une autoévaluation, première étape recommandée dans la préparation d'un projet de communication nationale. Depuis avril 2004, le PNUD et le PNUE ont approuvé 103 demandes d'aide à l'établissement d'inventaires.

ÉTAT DES FINANCEMENTS DU FEM À L'APPUI DE LA PRÉPARATION DES COMMUNICATIONS NATIONALES, 2004-2005



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Clare Fleming
Fonds pour l'environnement
mondial 1818 H Street NW
Washington DC 20433
États-Unis
Téléphone : 202-473-0508
Télécopie : 202-522-3240

Novembre 2005